

PALISSOUS - Saison 2025-2026

and a second	VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE № 06 77 30 44 18				
NOM :	Prénom :				M / F
Adresse:					
Tél fixe :	Mobile :				
Mail (en lettres ma	juscules):		@		
Indiquez la source	e d'information qui vous a permis de nous co	onnaître ? 🗆 Dépliant	☐ Internet	☐ Intramuros	☐ Autre
ADHESION à Vei	meuil-Détente : 17 € ou si l'adhésion est déjà	payée, précisez le nom e	de la section	•••••	
COTISATION à 1	a Section: 5 €		•••••	••••	
		A	PAYER:	•••••	
Autorisation à cor	npléter obligatoirement pour la prise de pho	otos et l'utilisation jusq	u'à la fin de	l'année calendai	re:
□ autorise □ n'a	autorise pas Les photos prises en groupe afin calendrier, vidéo)	de valoriser l'activité Pal	lissous (article	e de presse, site in	ternet,
	pris connaissance et accepter les conditions e site verneuil-detente87.fr, ainsi que du règle				TE
Date:	Signature:				
Les informations reconotre association. Ell	ement Général de la Protection des Données (RG- ueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles es peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès droit et obtenir communication des informations vou	font l'objet d'un traitemen et de rectification selon les	dispositions de	e la loi du 6 janvier	1978. Si vou
	ntillé, remettre la partie haute du formulaire au Responsal				
	LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE PALISSOUS AU S				
courant ou d'ornem paille de seigle relié	traînement à la confection d'objets divers d'usage ent (corbeilles diverses, etc.) à partir de torons de s avec des peaux de ronces.	Règles principales à respecter : Respect des lieux et du matériel : Prière de respecter les lieux mis à disposition. Tous les pratiquants doivent participer au nettoyage des locaux en fin			
Conditions requises pour la pratique de l'activité :		de séance ainsi qu'au rangement du mobilier.			

Activité réservée aux adultes.

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Horaires et lieu

Consulter le site : <u>www.verneuil-detente87.fr</u> (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription :

Les documents suivants sont à remettre au responsable de section au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité :

- Bulletin d'inscription signé,
- Paiement adhésion + cotisation,

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE :

L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement : Modes de paiement acceptés :

Chèque (à l'ordre de Verneuil-détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès de la responsable.

Effets de valeur:

N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Blessure durant la pratique:

Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente :

La responsable de section est une personne bénévole, membre du Conseil d'Administration. A ce titre, elle est la représentante de Verneuil-Détente auprès de la section.

Responsable:

Geneviève SUDRIE: 06 81 09 68 64